

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

# SANNOIS

en direct

N° 187 • FÉVRIER 2013

## Réaménagement du quartier des Loges

PAGE 5

## DOSSIER SPÉCIAL L'ENTRÉE DE SANNOIS DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PARISIS

PAGES 8-9



4<sup>E</sup> ÉDITION DE JAZZIFONE  
À L'EMB : DU 15 FÉVRIER  
AU 30 MARS PAGE 10



EXPOSITION COLLECTIVE  
À LA MLA : JUSQU'AU  
16 FÉVRIER PAGE 11



RENCONTRE DES CLUBS  
SPORTIFS À SANNOIS  
PAGE 13

**SANNOIS**  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)



**VENDREDI 21 DÉCEMBRE**

**INAUGURATION DE LA PATINOIRE, DU MARCHÉ DE NOËL ET FEU D'ARTIFICE.**

Toute la ville a vibré lors de cette soirée exceptionnelle.



**SAMEDI 22 DÉCEMBRE**

**LE PÈRE NOËL EN CALÈCHE DANS LA VILLE**

Les Sannoisiens étaient ravis de rencontrer le Père Noël en calèche à travers les rues de la ville. Le mercredi précédent, il s'était rendu dans le quartier du Moulin pour une après-midi contes à la maison du meunier.



**DIMANCHE 23 DÉCEMBRE**

**DISTRIBUTION DE CADEAUX PAR LE PÈRE NOËL ET SÉANCE PHOTO AU MARCHÉ**

Le Père Noël était sur le marché et a distribué des jouets offerts par l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois) aux enfants de moins de 7 ans accompagnés de leurs parents. Un moment rempli d'émotion.



**DU LUNDI 24 DÉCEMBRE AU VENDREDI 4 JANVIER**

**NOËL DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS**

Les jeunes Sannoisiens ont participé à toutes sortes d'activités pendant les vacances de Noël : spectacles, loisirs créatifs...



**MARDI 8 JANVIER**

**THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE D'ALEXANDRA PARIS**

Un grand nombre de Sannoisiens était présent au thé dansant au Centre Cyrano.



**VENDREDI 11 JANVIER**

**LES VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ**

Monsieur le Maire a présenté ses vœux 2013. Une occasion de faire un bilan de l'année qui vient de s'écouler et d'envisager l'avenir de la ville sereinement. À cette occasion, Monsieur le Maire a récompensé Christelle Vincké, Patricia Laplanche (anciennes présidentes de quartiers), le Père Poussin, curé de Sannois et en présence de Raymond Lacour.



**SAMEDIS 12 ET 19 JANVIER**

**GALETTES DANS LES QUARTIERS**

Les Conseils de quartiers ont organisé leur traditionnelle Fête autour de la galette, à l'occasion de l'Épiphanie. Au programme : spectacle, maquillage et partage de la galette; un beau moment de convivialité!



**DIMANCHE 13 JANVIER**

**REPAS DES SENIORS**

Près de 700 seniors étaient invités au Centre Cyrano.



## SOMMAIRE

## 2 Retour en images

## 4-7 Ma ville

Réunion des Conseils de Quartiers  
Réaménagement du quartier des Loges  
Animations seniors  
Retournée scolaire 2013 : pensez aux inscriptions  
Inscriptions Accueils de Loisirs  
Salon du Vin  
Recensement de la population 2013

## 8-9 GROS PLAN

Dossier spécial : entrée de Sannois dans la Communauté d'Agglomération du Parisis (CALP)

## 10-12 Loisirs – Sports

Prolongation de l'exposition Siudmak « Univers fantastiques infinis »  
Du côté de chez Cyrano  
Programmation de concerts et 4<sup>e</sup> Festival Jazz à l'EMB  
À vos agendas 2013  
Exposition collective à la MLA  
Les loisirs à Sannois  
La gymnastique américaine de Sannois  
Les rendez-vous des clubs sportifs

## 13 Bulle d'air

Rappel du règlement de voirie  
Mission patrimoine

## 14 J'y vais

## 15 Libre parole

## 16 Bloc notes

## UN NUMÉRO VERT POUR Sannois en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : [sannois@champar.com](mailto:sannois@champar.com)

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à [presse@sannois.fr](mailto:presse@sannois.fr)

## Éducation pour tous

Ces dernières semaines, l'Enfant, a été au cœur de plusieurs débats dans la société française.

En tant que père de famille et Maire de notre ville, j'ai été frappé par l'argumentation développée à ces occasions !...

Concernant la modification des rythmes scolaires, la situation est confuse et, reconnaissons-le, si le sujet est ambitieux, les conséquences sont nombreuses et parfois difficiles à mesurer.

Je note un sujet de consensus : rechercher l'intérêt de l'enfant et améliorer sa capacité à « digérer » les programmes éducatifs, sont le souhait de tous les parents et des enseignants.

Reste à trouver la bonne formule, le bon équilibre entre retour à la semaine de 5 jours (4 jours et demi) ou allongement de la période scolaire de 4 jours en raccourcissant les longs congés d'été. Le gouvernement a décidé, sans demander l'avis aux communes, d'imposer le retour à la semaine de 5 jours, avec allongement de la pause du midi et fin de la scolarité avant 16 h 30 le soir.

Reste à choisir entre mercredi ou samedi matin, et surtout à définir le contour des interventions municipales sur le temps scolaire, et tout cela en tenant compte de :

- l'avis et les interrogations des enseignants,
- la nouvelle organisation parentale dans des familles où – souvent – les deux parents travaillent,
- la modification des activités associatives, culturelles ou sportives se déroulant le mercredi ou le samedi,
- l'éducation religieuse,
- la nécessaire adaptation des services municipaux (garderie, restauration, heures de soutien, ...).

**À ce jour, aucun texte de loi n'est définitivement connu...**

Devant se prononcer avant le 1<sup>er</sup> mars pour une application en septembre 2013 ou 2014, le Conseil Municipal a décidé de prendre le temps nécessaire à la concertation et à la réflexion, pour aboutir à une mise en œuvre à la rentrée scolaire de septembre 2014.

À cet effet, j'ai souhaité organiser dès septembre prochain, une large concertation avec tous les acteurs (enseignants, parents, bénévoles associatifs et élus) afin de définir un projet éducatif local qui puisse – si possible – faire consensus et, cela au seul profit de notre jeunesse.



**Yanick Paternotte**  
Maire de Sannois,  
Président de l'Union des Maires  
du Val d'Oise

**TRAVAUX**

**Quartier Moulin/Bel Air**

**Chemin du Clos de la Fontaine et rue du Val Conflans**

Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau, qui ont démarré début novembre, continuent et devraient durer encore quelques semaines.

**Quartier Loges/Gambetta**

**Travaux sur la RD14**

Les aménagements de la RD14, démarrés en octobre dernier évoluent tels qu'annoncés dans le *Sannois en Direct* du mois dernier. Prévus pour une période d'environ 5 mois, ils devraient prendre fin en avril.



Pour mémoire, la requalification concerne la partie entre le chemin des Luzernes et le centre de secours de Sannois, et consiste, dans la continuité des précédents aménagements, en :

- la réfection des trottoirs et de la chaussée,
- la création d'une piste cyclable en site propre sur trottoir
- le remplacement des arbres malades par 42 chênes verts

Tout a été mis en œuvre pour limiter la gêne occasionnée par ces travaux aussi bien pour les piétons que les automobilistes. Ce projet permettra à terme une optimisation de l'utilisation de cet espace par tous dans un environnement agréable et pratique.

Initialement prévu en 2010, ce projet, porté et défendu par Marie-Évelyne Christin, Conseillère générale du Val d'Oise auprès du Conseil Général, a démarré en octobre dernier et devrait s'achever fin avril 2013.

**Quartier Pasteur**

**Rue du Buisson et rue des Tartres, abords de la résidence des Buissons**

Réfection des trottoirs en cours.

**Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon**

**Rue des Pavillons : finalisation des maillages de chaufferie**

En raison de remontées d'eau de source, le chantier a pris du retard. La traversée de la chaussée boulevard Delattre de Tassigny, la pose du chauffage urbain et la réfection de la chaussée et des trottoirs devraient être terminés courant février. Durant la période des travaux qui ont démarré en septembre, tous les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des riverains et des agents de SEFIR. La part des travaux mis à la charge de chaque commune, sera égale à 50 % du coût réel des travaux.

**RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS**

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous :

**Quartier Voltaire**

Vendredi 8 février - 20 h 30 - Hôtel de Ville

**Quartier Loges/Gambetta**

Pas de réunion

**Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon**

Pas de réunion

**Quartier Centre-ville**

Jedi 7 février - 20 h 30 - Hôtel de Ville

**Quartier du Moulin/Bel Air**

Mardi 12 février - 20 h 30 - Maison du Meunier (26 rue des Moulins)

**Quartier Gare**

Pas de réunion

**Quartier Pasteur**

Pas de réunion ■



Réunion de conseil du quartier Voltaire

Service des Conseils de quartiers :  
Monique Jardet : 01 39 98 20 25

**Samedi 9 février**

**ANIMATION CRÊPES À LA MÉDIATHÈQUE**

De 14 h 30 à 17 h

Le Conseil de Quartier Centre-ville invite les habitants à fêter la Chandeleur en dégustant des crêpes le samedi 9 février de 14 h 30 à 17 h à la Médiathèque. ■



**DON DU SANG**

**Samedi 23 et dimanche 24 février de 9 h à 13 h 30**

**Lundi 25 février de 15 h à 20 h**

L'établissement Français du Sang et l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Sannois organisent une collecte de sang samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 février, au 3<sup>e</sup> étage du Centre Cyrano.

L'amicale de Sannois compte sur votre générosité pour répondre à cette collecte.

En donnant, vous sauvez des vies et nous vous en remercions par avance! Venez nombreux, les malades ont besoin de vous. ■



**DON DE SANG**  
**SANNOIS**  
CENTRE CYRANO DE BERGERAC  
Le 23 et 24 FEVRIER 2013  
De 9h00 à 13h30  
Le 25 FEVRIER 2013  
De 15h00 à 20h00  
SALLES 5 ET 6 - 3EME ETAGE  
www.donusang.net

**Renseignements :**

**Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Sannois**  
01 39 82 49 76

## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES LOGES

Avec pour projet d'offrir aux Sannoisiens un environnement plus agréable, 2013 sera marquée par le début des travaux de réaménagement du quartier des loges.



Suite à l'incendie qui a ravagé le gymnase Jean Moulin, le Palais des sports Jean-Claude Bouttier a été construit en 2002, laissant le terrain de l'ancien gymnase Jean Moulin vague et sans utilisation.

Un projet d'urbanisation de l'actuelle plaine de jeux des loges a été élaboré. Une nouvelle plaine de jeux va être aménagée à l'arrière du Palais des Sports, face à l'Ecole Magendie, ainsi qu'un nouveau parking public.

Cette nouvelle plaine de jeux aura pour ambition de relier, le nouveau Palais des Sports, la crèche et l'école maternelle du quartier.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Après l'accord du Conseil Municipal, une promesse de vente concernant l'actuelle plaine de jeux des loges a été signée avec un promoteur immobilier.

La Ville est en pleine réflexion sur les meilleures possibilités d'aménagement de la nouvelle plaine de jeux à quelques mètres. De plus, il est prévu d'y adjoindre un nouveau parking pour plus de commodité.

Cette nouvelle Plaine de Jeux comportera différents espaces de jeux pour tous les âges, ainsi que des aménagements végétaux.



### Courant 2013...

En face du quartier des loges, au stade Gambetta, le terrain de football qui est en béton, sera sécurisé avec un revêtement synthétique.

Ces projets en sont encore au stade de la réflexion, mais les équipements de la nouvelle plaine de jeux devront être installés avant que le promoteur immobilier ne prenne possession de l'actuelle Plaine des Loges. ■

## ANIMATIONS SENIORS

### SERVICE ANIMATION DES SENIORS DE LA VILLE

#### Le café des Seniors

Mercredi 6 février de 16 h à 17 h 30

Venez partager un café ou un thé, le premier mercredi de chaque mois à la Maison des Seniors.

#### Le Centre d'Action Sociale, propose des cours de français

Depuis plusieurs années, le Centre d'Action Sociale propose des cours de français aux Sannoisiens parlant peu ou pas le français. Des tests sont effectués afin de déterminer le niveau de chacun et d'établir des groupes de travail homogènes.

Renseignements et inscriptions au CAS les lundis matin de 9 h à 12 h

Tarif (pour les inscriptions à partir de janvier 2013) : 26 €

#### De nouveaux ateliers (renseignements au Centre d'Action Sociale)

##### Chorale

1<sup>re</sup> séance : le vendredi 15 février de 15 h à 16 h

Les vendredis après-midi de 15 h à 16 h à la résidence UTRILLO sauf pendant les vacances scolaires. Venez partager un moment de chant et d'enchantement en rejoignant la chorale de la résidence UTRILLO. Ouvert à tous

Résidence Utrillo

##### Les « Thés santé »

Lundi 25 février de 15 h à 16 h

Nouvelle initiative du CAS, les « Thés santé » auront pour utilité de se réunir et de débattre autour d'un thème prédéfini. Le premier aura lieu le lundi 25 février à la salle Roxane de Cyrano, de 15 h à 16 h. Le thème du jour sera « l'hypertension ». Alors venez nombreux !

Centre Cyrano/Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi de 9 h à 12 h -

CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

##### L'atelier du rire

1<sup>er</sup> atelier : jeudi 28 février de 14 h 30 à 16 h

- Mettre les participants dans des conditions de partage et d'apprentissage
- Découvrir une manière inédite de solliciter l'énergie du rire en soi et profiter de ses bienfaits tant sur le plan physique que psychique,
- Favoriser l'état de relâchement, de doux-être et la dissipation de certaines tensions liées à un état de stress, tout en rechargeant ses "batteries".

Ouvert à tous/Résidence UTRILLO

##### Prévention : atelier « Les Gestes qui sauvent »

Le jeudi 21 février, le vendredi 22 février et le jeudi 28 février 2013 de 10 h 30 à 12 h

Animés par les pompiers et l'infirmière du Centre Médico-Social. Savoir passer un appel d'urgence, effectuer les premiers gestes de secours. Composition et utilisation de la trousse à pharmacie, etc. Mise en situation sur mannequin et défibrillateur

Centre Cyrano - Salle n° 5 - Entrée libre

### L'ACCUEIL SANNOISIEN

#### Assemblée Générale de l'Accueil Sannoisien

Vendredi 8 février 2013 à partir de 11 h

Assemblée Générale suivie d'un repas et d'un après-midi dansant.

Tarif : 41 € - Renseignements et inscriptions au : 01 34 10 69 72

#### Inscriptions au concours de Belotte :

À partir du 5 février venez-vous inscrire au concours de Belotte qui se déroulera le vendredi 29 mars 2013

35 places maximum. Prix de la participation 5 €

### SANNOIS D'HIER À AUJOURD'HUI

#### Samedi 9 février à 15 h

L'Association Sannois d'Hier à Aujourd'hui, propose une conférence animée par Marcelle Depauly sur le thème de « la vie scolaire pendant l'occupation allemande (1939-1945), suivie de la projection du film *Libération de Sannois*, réalisé par le centre audiovisuel et cinématographique de Sannois.

Centre Cyrano - Salle n° 6

## URGENT

L'Accueil Sannoisien recherche un homme ou une femme qui souhaiterait s'investir pour un poste de Vice-Président(e). Si cela vous intéresse, contacter le 06 82 99 70 78.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 13 €

## LES IMPÔTS : QUI A DIT QUE C'ÉTAIT COMPLIQUÉ ?

La Direction générale des finances publiques souhaite simplifier certaines démarches et alléger les formalités des usagers.

3 possibilités :

- Payez votre impôt par Internet, de n'importe quel ordinateur, juste en vous identifiant.

• Optez pour le **prélèvement automatique**

• Conservez l'original de votre avis d'impôt et si vous avez besoin de copies, imprimez-les sur **www.impots.gouv.fr** dans votre espace personnel (rubrique "Consulter").



## ENQUÊTES INSEE À SANNOIS

C'est le dernier mois de l'enquête L'Insee réalise, depuis le mois d'octobre 2012 et jusqu'à aujourd'hui, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera également muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.



## BIENVENUE À...

### PLOMBIER

#### AUGUSTIN & ISAAC PLOMBERIE

Nadin Isaac  
2, rue des Carreaux  
Tél. : 06 69 71 14 04 / 06 52 56 87 29  
augustin.isaac.plomberie@gmail.com

### ÉPICERIE-RÔTISSERIE (COCHON DE LAIT)

#### Au Petit coin du Portugal

33-35, boulevard Gabriel Péri  
Tél. : 01 30 76 42 74. Fermé le lundi.

### RESTAURANT FRANCO-PORTUGAIS

#### Paradinha

33-35, boulevard Gabriel Péri  
Tél. : 01 39 82 25 44. Fermé le dimanche et le lundi.

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

### ANGELO

54 boulevard Charles De Gaulle  
Tel : 01 39 80 40 00

### LE MONACO DEVIENT BRASEIRA

26 boulevard Maurice Berteaux  
Tel : 01 39 81 21 42

## RENTÉE SCOLAIRE 2013 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

Pour les enfants nés en 2010, les inscriptions scolaires en école maternelle pour la rentrée 2013 auront lieu **du 3 janvier au 30 mars 2013**, au service Scolaire.

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2011 seront inscrits sous réserve de la capacité d'accueil des écoles pour une éventuelle rentrée scolaire en janvier 2014

**ATTENTION : Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du service Scolaire au 01 39 98 20 70, depuis le 3 décembre 2012.**

**Pièces à fournir** au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) au vu du carnet de santé de l'enfant,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- En cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants.



Les modalités d'inscription aux activités péri-scolaires vous seront présentées lors de l'inscription scolaire. Service Scolaire - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et, pendant les périodes d'inscription, le samedi de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70. ■



## Vacances d'hiver

## ACTIVITÉS POUR TOUS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Du lundi 4 mars au vendredi 15 mars inclus, les jeunes Sannoisiens seront en vacances.

Voici la liste des accueils de loisirs :

- **Les Coccinelles** (3-6 ans/à partir de 2 ans ½ si scolarisé) : sur le thème du cirque.
- **Les Aubines** (6-13 ans) du japon médiéval.
- **L'Espace Prat** (6-12 ans) : sur le thème de la sculpture.
- **La Maison du Quartier Pasteur** (11-17 ans).
- **Le Petit Beaubourg** (11-17 ans).

### Inscriptions du lundi 14 janvier au samedi 2 février inclus auprès du Service Jeunesse :

1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h. Ouvert le samedi 11 février de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70.

Programme des animations disponible en Mairie à partir du 18 février. ■

# Février en fête! DES ANIMATIONS AU MARCHÉ DE SANNOIS

## Gagnez des chocolats et du vin de Sannois pour la Saint-Valentin

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville de Sannois et l'Association pour la Promotion du Marché de Sannois (APPMS), organisent un **quizz au marché jeudi 14 février de 9 h 30 à 12 h 30 au marché.**

**Gagnez un coffret Saint-Valentin comprenant des chocolats et une bouteille de vin de Sannois** offerts par les commerçants de Sannois et la ville de Sannois, en répondant à un quizz.



## Des places pour Royal kids de Beauchamp Rendez-vous au marché de Sannois dimanche 24 février de 9 h 30 à 12 h 30!

La mascotte « Léon le Dragon » du parc de jeux pour enfants qui se trouve à Beauchamp, distribuera des entrées pour le parc, à destination des enfants de 1 à 12 ans accompagnés de leurs parents. Ces bons sont offerts par les commerçants de Sannois et l'Association pour la Promotion du Marché de Sannois (APPMS). ■



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

L'édition n° 2012/02 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la ville de Sannois est en vente au prix de 10 €. Il est également consultable au service documentation au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville de Sannois. ■

## FLASH INFO

### Changements d'horaires du parking de Cyrano

Le parking de Cyrano fermera désormais ses portes à 20 h 30 au lieu de 20 h (excepté les soirs de spectacle où il est ouvert jusqu'à la fin du spectacle). ■



## Samedi 23 février de 11 h à 19 h 30 et dimanche 24 février de 10 h à 18 h SALON SANNOISIEN DU VIN ET DU TERROIR AU CENTRE CYRANO

À l'occasion de cette 6<sup>e</sup> édition, vins, Champagne et produits du terroir seront présents. En parcourant le salon, les visiteurs pourront faire escale dans le monde des produits sucrés et salés. L'occasion de goûter aux judicieux accords entre les mets et les vins ou de se laisser aller à la découverte de gourmandises...

Les producteurs vous feront découvrir leurs produits, tous différents (vins de toutes régions,

Champagne, foie gras, charcuterie, produits antillais, fromages, chocolats, biscuits...) sélectionnés pour leur rapport qualité/prix pour ce rendez-vous devenu habituel et convivial à cette époque de l'année.

Vos yeux seront éblouis par les tableaux d'un peintre de renom, ainsi que les bijoux et tire-bouchons sculptés d'un des exposants.

Un espace de restauration sera aménagé pour les deux déjeuners avec consommation des denrées achetées sur place.

Venez en famille, avec des amis... déguster, faire votre sélection et vos achats. ■

**Centre Cyrano/Entrée 1 €, verre fourni pour la dégustation/Parking gratuit sur 2 étages en sous-sol.**



## LE RECENSEMENT : CHACUN DE NOUS COMPTE !

### Jusqu'au 23 février 2013

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France ; c'est aussi suivre l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.



En 2013, une partie de Sannois est recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 23 février. Chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile jusqu'au 23 février 2013.

Vous pourrez le reconnaître grâce à sa **carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.**

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie **au plus tard le 23 février 2013.**

Pour tout renseignement, contacter le service Population : 01 39 98 2 0 90.

## CONSEIL DE QUARTIER MOULIN/BEL-AIR

### Un nouveau bureau en bourgeons pour le printemps !

À l'occasion du renouvellement des bureaux des Conseils de Quartiers à l'automne dernier, le Conseil de Quartier Moulin n'avait pas élu son bureau, en raison d'un essai de modification géographique des Conseils de Quartiers. En effet, les membres habitant la partie Bel-Air du Conseil de Quartier Centre-Ville/Bel-Air étaient invités à rejoindre le Conseil de Quartier Moulin, ceci pour une période d'essai de quelques mois. De ce fait, un bureau provisoire avait été constitué par la municipalité, en attendant les élections du bureau par les membres du Conseil de Quartier Moulin/Bel-Air, qui seront organisées en mars 2013, lors de la réunion mensuelle.

Vous souhaitez faire partie de ce bureau : transmettez votre candidature au Service Politique des Quartiers ([politique.des.quartiers@sannois.org](mailto:politique.des.quartiers@sannois.org)) ou annoncez-la lors de la réunion du Conseil de Quartier du 12 février.



# SANNOIS FAIT DÉSORMAIS PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PARISIS

## QUELQUES CHIFFRES

**10 communes :** *Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Franconville, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Sannois et Taverny.*

**184 237 habitants :**  
(recensement 1<sup>er</sup> janvier 2013)

**7 400 entreprises :**  
(entreprises, professions libérales, commerçants, artisans...)

**9 gares SNCF / RER**

**Des axes routiers denses :**  
(A15, RD14, RD 392, A115)

## UNE AGGLO, ÇA SERT À QUOI ?

L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement, de transports ou autre. En d'autres termes, un projet de territoire.

Une Communauté d'agglomération réalise des projets qu'une commune pourrait difficilement assumer seule par exemple, des équipements aquatiques, culturels ou autres. Ces projets bénéficieront à l'ensemble des villes du territoire pour un coût mutualisé.

Lors de la création de la Communauté d'agglomération, des compétences initialement dédiées aux villes sont transférées à la nouvelle structure : les actions de développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville.

D'autres compétences, dites optionnelles et facultatives, pourraient être transférées : voirie, équipements culturels et sportifs (les aires de stationnements des gens du voyage, le dégraissage).



## RETOUR SUR LE 1<sup>ER</sup> CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JANVIER DERNIER

■ **Raymond LAVAUD, Maire de Beauchamp**  
Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis.

■ **Michel VALLADE**  
Maire de Pierrelaye, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- délégation commission finances. Dans cette commission sont membres Monsieur Yanick Paternotte et Monsieur Dominique Gaubert (1<sup>er</sup> Maire-adjoint).

■ **Maurice CHEVIGNY, Maire de la Frette-sur-Seine**  
2<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis - Cadre de vie, valorisation du territoire et tourisme. En sont membres Madame Marie-Evelyne Christin (2<sup>e</sup> Maire-adjoint) et Madame Josiane Jeantils (Conseillère municipale).

■ **Patrick BARBE, Maire d'Herblay**  
3<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- développement économique, emploi et formation. Dans cette commission sont membres Monsieur Dominique Gaubert (1<sup>er</sup> Maire-adjoint) et Madame Marie-Evelyne Christin (2<sup>e</sup> Maire-adjoint).

■ **Yannick BOEDEC, Maire de Cormeilles-en-Parisis**  
4<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- politique de la ville. Dans cette commission sont membres Monsieur Jean Virard (5<sup>e</sup> Maire-adjoint) et Madame Josiane Jeantils (Conseillère municipale).

■ **Jean-Noël CARPENTIER, Maire de Montigny-les-Cormeilles**  
5<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- équilibre social de l'habitat et actions sociales. En font partie Monsieur Yanick Paternotte et Monsieur Jean Virard (5<sup>e</sup> Maire-adjoint).

■ **Jean-Christophe POULET, Maire de Bessancourt**  
6<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- développement durable et environnement. Monsieur Alain Dufour (3<sup>e</sup> Maire-adjoint) et Madame Josiane Jeantils (Conseillère municipale) en sont membres.

■ **Francis DELATTRE, Maire de Franconville**  
7<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- recherche scientifique et enseignement supérieur. Sport et culture. Dans cette commission sont membres Madame Marie-Evelyne Christin (2<sup>e</sup> Maire-adjoint) et Monsieur Alain Dufour (3<sup>e</sup> Maire-adjoint).

■ **Yanick PATERNOTTE, Maire de Sannois**  
8<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- transport et déplacement. Madame Marie-Evelyne Christin (2<sup>e</sup> Maire-adjoint) et Monsieur Alain Dufour (3<sup>e</sup> Maire-adjoint) en sont membres.

■ **Rachid TEMAL, Maire-adjoint de Taverny**  
9<sup>e</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération Le Parisis- aménagement du territoire. Dans cette commission sont membres Monsieur Dominique Gaubert (1<sup>er</sup> Maire-adjoint) et Monsieur Jean Virard (5<sup>e</sup> Maire-adjoint).

## QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE LA CALP ?

### Les compétences obligatoires

#### 1. Le développement économique

Il s'agit de mettre en œuvre le développement économique du territoire qui fait partie de la communauté, d'aménager les zones d'activités, de renforcer leur attractivité et de veiller à la qualité environnementale.

#### 2. L'aménagement du territoire

Dans ce cas présent, il est question de la création et de la réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, ainsi que de l'organisation des transports.

#### 3. L'équilibre social de l'habitat

Il s'agit du programme local de l'Habitat (PLH), de la politique du logement d'intérêt communautaire, par exemple en faveur des personnes défavorisées ou pour l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### 4. La politique de la ville

Il est question d'un dispositif de développement urbain, local, d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire. Ce dispositif participe aussi à la prévention de la délinquance.

### Les compétences optionnelles

#### 1. Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire

C'est-à-dire la création ou de l'aménagement et de l'entretien de la voirie et des parcs de stationnement d'intérêts communautaire.

#### 2. Action sociale d'intérêt communautaire

Les actions d'intérêts telles que l'aide à domicile et le portage de repas pour personnes âgées pourront faire l'objet d'un transfert.

#### 3. L'eau

La communauté représente les communes membres au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont Sannois fait partie.

#### 4. La protection et la mise en valeur de l'environnement

Les actions concernant la protection et la mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaires, sont définies après avoir fait l'objet d'un accord unanime des communes.

#### 5. La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs

Il s'agit de la construction ou l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

### Les compétences facultatives

#### 1. La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La communauté gère et entretient les aires d'accueil des gens du voyage qui sont implantées sur le territoire.

#### 2. L'assainissement

La communauté se charge des études en vue du transfert éventuel de la compétence assainissement.



Election du Conseil Communautaire : au premier plan Monsieur le Maire, Yanick Paternotte accompagné des neuf autres Maires des communes de la Communauté d'Agglomération du Parisis.

## LOISIRS

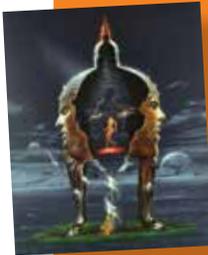
### Exposition Univers fantastiques infinis : un succès prolongé jusqu'au 10 février !

Nous arrivons au terme d'une exposition qui aura apporté à Sannois et ses habitants énormément de choses indescriptibles en quelques lignes. Siudmak nous a fait l'honneur d'exposer ses œuvres dans notre ville et de nous faire découvrir pour la plupart d'entre nous, un univers totalement subjuguant. Il ne vous reste que quelques jours (jusqu'au 10 février), pour venir admirer ses peintures et sculptures si uniques.



#### Petit retour en arrière...

Depuis le 7 octobre 2012, plus de 4 000 visiteurs sont venus admirer les œuvres du peintre Siudmak, principal représentant du réalisme fantastique.



## DU CÔTÉ DE CHEZ CYRANO

Le Centre Cyrano de Bergerac est ravi de vous accueillir pour toujours plus de spectacles de qualité et d'animations conviviales. Voici le programme des mois à venir... pensez à réserver !

**Mardi 5 février 2013**  
à partir de 14 h

**Thé dansant avec l'Orchestre de Zinzin**

Plein Tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 € - Tarif Cyrano : 7 €

**Dimanche 3 février 2013**  
à partir de 13 h

**Banquet de la Saint Vincent**

Organisé par les Compagnons de l'Asperge et du Vin

Tarif : 62 € Renseignements et inscriptions à l'avance au : 01 34 11 18 01

**Vendredi 15 février 2013 - 20 h 30**

**Concert « Abba for ever »**

Cécile, Kristel, Daniel et Tibo composent cet excellent tribute Abba aux très nombreuses références sur toute l'Europe... L'occasion pour vous de revivre cette incroyable époque en 1 h 30 de chansons cultes. Tarif Unique : 20 €

**Mardi 26 février 2013 à 20 h 30**  
« Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? »

Les professeurs de l'École de Musique de Sannois joueront et chanteront pour vous autour d'un quizz musical

sur le thème *Musiques de films célèbres*.

À partir d'une liste distribuée aux spectateurs, les enfants et leurs parents auront à deviner les titres des musiques interprétées. Les chanceux gagnants recevront un lot musical ! Tarif unique : 5 € (gratuit pour les parents et enfants de l'École de Musique de Sannois). Renseignements au : 01 34 11 30 80 ou [www.ecolemusiquesannois.org](http://www.ecolemusiquesannois.org)

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013 - 20 h 30**  
**Théâtre Lady Oscar l'histoire revisitée**

Une comédie de Guillaume Mélanie d'après la pièce *Oscar* de Claude Magnier  
Plein Tarif : 22 € - Tarif Réduit : 20 € - Adhérent : 16 €

**Samedi 9 mars 2013 - 19 h 00**

**Dîner spectacle, soirée dansante, Carnaval...**

L'association « Echo des Tropiques » propose un spectacle de carnaval.

Inscriptions : 06 32 81 67 07

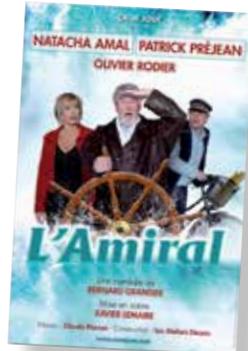


**Vendredi 26 avril 2013 - 20 h 30**

**Théâtre L'Amiral**

Une comédie de Xavier Lemaire, avec Natasha Amal, Patrick Préjean et Olivier Rodier.

Plein Tarif : 22 € - Tarif Réduit : 20 € - Adhérent : 16 €



**RENSEIGNEMENTS :**  
**01 39 81 81 56**

**Horaires d'ouverture de l'accueil et de la billetterie :**

Mardi, jeudi et 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches de chaque mois de 9 h à 12 h 30  
Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30 minutes avant chaque spectacle

**Adhésion pour la saison : 7,50 €**

## LA PROGRAMMATION DE L'EMB DURANT CE MOIS-CI...

**Samedi 2 février à 20 h 30**  
**Barcella et Cabadzi**

L'ami Barcella pose ses valises à l'EMB plus qu'à l'accoutumée ! Pour préparer ses confettis sonores en résidence ou pour

vous les jouer !

« Il compte parmi les virtuoses de l'écriture et les plumes les plus inventives de sa génération » RFI

« Un album étoilé » **Le Monde**

Beatbox, violoncelle, tuba, trompette, claviers, guitare, et bien sûr la poésie contemporaine de Lulu qui nous laisse coi : **c'est le cirque Cabadzi qui arrive en ville !**

« Un coup de cœur » **France Inter**.

Tarifs : 12 €/15 €/17 €

**Samedi 9 février**  
**Dreadful Silence + 6:33 + ALT**

Rockeurs de tous horizons, unissons-nous ! Dès l'après-midi, venez échanger de façon informelle au bar de l'EMB et pourquoi ne pas rencontrer



de nouveaux collaborateurs pour le développement de vos projets artistiques ! Le soir on laisse les amplis parler avec un plateau rock trop beau pour être présenté en entrée libre, et c'est pourtant bien **gratuit** ! La soirée va monter en puissance, on ne vous dit que ça !

Rencontre à 18 h et concert à 20 h

**Samedi 16 février à 20 h 30**  
**Disiz et Némir**

Dans le « rap game », Disiz (la peste) est un daron. 8<sup>e</sup> album et enfin une 2<sup>e</sup>



consécration après une Victoire de la musique en 2006. Le son est lourd, en studio comme en live.

Tarifs : 14 €/17 €/19 €

**Vendredi 22 février à 20 h 30**  
**Grem's + Vicelow**

Ceci n'est pas une pipe. Grem's n'est pas un rappeur. C'est un artiste total qui se fout des



carcans artistiques et des règles du show-business. Certains crient au génie, d'autres sont choqués. C'est le principe de l'avant-garde.

Vicelow (ex Saïan Supa Crew) a collaboré avec les grands Archie Shepp et Cheik Tidiane Seck depuis qu'il est en solo. Sur scène il est accompagné de danseurs pour mieux vous donner envie de bouger ! Tarifs : 14 €/17 €/19 €

**Vendredi 15 février à 20 h 30**  
**Kouyaté + Neerman**

Kouyaté, prodige du balafon, a joué avec l'Orchestre



National du Mali dès l'âge de 9 ans et Salif Keita. Neerman et son vibraphone ont accompagné Youn Sun Nah et Antony Joseph. Quand ils sont venus à l'EMB, nous avons tous été frappés du symptôme de décrochement de mâchoire. Un déluge tropical au balafon, un orage électrique au vibra. 10 adhérents de l'EMB (les plus rapides) pourront les voir dans l'intimité du Tricorne à Sannois. Les autres places sont réservées aux abonnés du Tricorne.

Entrée 6 €

**RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE AVEC :**

**Kouyaté - Neerman/Guillaume Perret & The electric epic/Yom/Sandra Nkake/Melissa Laveaux/Alice Russel/Ibeyi**

**LES RENDEZ-VOUS JAZZIFIQUE À Sannois**

**Du 15 février au 30 mars**  
**4<sup>e</sup> édition de Jazzifique à l'EMB !**

Des artistes internationaux, des concerts insolites et des actions pédagogiques menées auprès des écoliers sannoisiens : le rendez-vous des amoureux du jazz et du groove de tous âges !



## MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

# EXPOSITION COLLECTIVE, IL N'EST PAS TROP TARD...

La Maison des Loisirs et des Arts vous ouvre ses portes pour une exposition collective remarquable qui a débuté le 15 janvier. Jusqu'au 16 février rendez-vous à l'exposition de Gilles Grupe, Marcelle Depauly et Philippe Autefage.

"Autodidacte, je façonne la terre pour que naissent des personnages, des animaux et des objets. Pour ce faire je me fie à mon instinct et c'est ce dernier qui guide mes gestes. J'expose parfois mes créations et cela m'a donné l'occasion de faire d'amicales rencontres et c'est avec certaines de ces personnes que j'expose à la MLA de Sannois."

Gilles GRUPE



"Attirée dès l'enfance par le dessin, le temps de la retraite venue, je suis heureuse de développer cette passion. Sannoisienne et très attachée à cette ville, je suis heureuse d'exposer à la MLA dessins et pastels avec des amis de talent Philippe Autefage et Gilles Grupe."

Marcelle DEPAULY

"Je suis attiré plus particulièrement par l'art du dessin (toutes techniques) et la peinture au pastel. Actuellement je travaille surtout à partir de la figure humaine, la représentation du corps. Le dessin est une discipline qui aide à prendre conscience, à ouvrir le regard,



© Marcelle Depauly

à mieux voir, mieux sentir les mystères qui m'animent, qui me régissent et qui sont palpables au travers la découverte de la matière.

Le dessin fictivement classique se révèle au fur et à mesure que notre regard s'affine et nous force à cette qualité d'observation qui nous dévoile les beautés cachées de l'arrière monde. Comme l'écrit si bien le peintre Éric Reifenrath : « la matière doit passer par le noir pour devenir lumière, par le trait détaillé pour devenir forme ».

Philippe AUTEFAGE



© Philippe Autefage

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

RENSEIGNEMENTS AU 01 34 11 30 78

## AGENDA

À Sannois, l'année 2013 promet d'être riche en événements. Il y en aura pour tout le monde : sports, culture, détente, jeunes et seniors... Voici un avant-goût de 2013.

### mars

dimanche 10 mars

Commémoration du 53<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement de LHASSA



### avril

dimanche 28 avril

Journée Nationale des Déportés



### mai

mercredi 8 mai

Armistice du 8 mai 1945

vendredi 10 mai

Fête de Jeanne d'Arc, du patriotisme et abolition de l'esclavage

vendredi 24 mai

Fête du Square Ribot



## LES LOISIRS À SANNOIS...

La Maison des Loisirs et des Arts et la Médiathèque vous proposent durant tous les mois de l'année un programme riche et varié afin que petits et grands se retrouvent autour d'un livre, d'une chanson, d'une danse ou d'ateliers manuels...

### MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

Samedi 9 février 2013 de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

#### STAGE DE CALLIGRAPHIE

Thème du stage : « Calligraphies d'après typo »  
Les modèles proposés seront des caractères typographiques contemporains que nous tracerons avec des outils calligraphiques.



Tarifs Sannois : 15,50 €/hors-Sannois : 18,50 €

Vendredi 15 février 2013 de 14 h à 17 h

#### STAGE D'ENCADREMENT

Tarif Sannois : 10,50 €/Hors Sannois : 12,50 €



Vendredi 16 février 2013 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

#### STAGE D'ENCADREMENT (DÉBUTANTS)

Venez découvrir le monde de l'encadrement en commençant par la technique la plus facile, le passe-partout simple et ses multiples dérivés, vous serez étonnés de la mise en valeur de votre image encadrée.

Tarif Sannois : 15,50 €/Hors Sannois : 18,50 €  
Renseignements et inscriptions à la MLA ou au 01 34 11 30 78

### MÉDIATHÈQUE

Les jeudis 7 et 14 février

#### FORMATION INTERNET

Initiation à la recherche documentaire  
Module 1 : jeudi 7 février de 14 h à 16 h

Module 2 : jeudi 14 février de 14 h à 16 h  
Sur réservation au 01 39 81 80 17

Vendredi 8 février à 16 h

#### CONFÉRENCE

« Rendez-vous autour du Livre :

les écrivains venus du froid »

Présentation par les bibliothécaires des grands auteurs du polar nordique et de la littérature scandinave.

Entrée libre

Du mardi 15 janvier au samedi 9 mars 2013

#### EXPOSITION

La Médiathèque reçoit une exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêt : *Le Cirque* (tout sur l'histoire du cirque en douze panneaux à lire)



De tout temps, les hommes ont aimé les jeux. Le cirque s'est développé dès l'Antiquité égyptienne. C'était au début une procession d'animaux sauvages, qui s'est peu à peu transformée en exploits de dressage et de maîtrise du corps.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mercredi 13 février

#### RACONTE-MOI LE MERCREDI

- 10h30 pour les enfants de 3 à 6 ans
- 15h pour les enfants de 6 ans et plus

Entrée libre

Mercredi 20 février à 10h30

#### COMPTINES ET FORMULETTES

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte

Entrée libre - Réservations la semaine précédente au 01 39 91 80 17



## SPORTS

LE DOJO SANNOISIEN  
EN COMPÉTITIONS

En 2013, l'association participe à de nombreuses compétitions officielles, à **10 compétitions labellisées et à une quinzaine de compétitions amicales.** Le tournoi annuel se déroulera les **9 et 10 février 2013 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.** Chaque année, au cours de ce tournoi, le Dojo Sannoisien accueille 48 clubs avec 1 500 judokas. Un beau spectacle !

**Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, samedi 9 février de 13 h 30 à 20 h et dimanche 10 février de 8 h à 20 h.**

## DE LA GYM AMÉRICAINE À SANNOIS



La Gym américaine de Sannois vous propose un cours de Fitness Minceur tous les mercredis de 17 h 15 à 18 h 45 au Gymnase Jean-Claude Bouttier.

Ce cours est spécialement conçu pour toutes les personnes qui veulent reprendre une activité ou qui souhaitent faire une activité

pour se sentir mieux dans leur corps, mieux dans leur tête. Ce sont des mouvements dynamiques de fitness qui permettent de travailler le rythme cardiaque (cardio danse zumba) où tous les muscles sont sollicités. Une heure de Fitness Minceur correspond à 500 calories brûlées. Quel que soit votre âge ou votre poids franchissez

le pas, nous nous occupons de vous, 1 h 30 par semaine rien que pour vous. ■

**Coordonnées :**  
[www.gymamericaine.com](http://www.gymamericaine.com) ou  
[gymamericainedesannois@gmail.com](mailto:gymamericainedesannois@gmail.com)

## L'AGENDA DES CLUBS SPORTIFS

## Football

L'Entente Sannois Saint-Gratien  
Football

Venez encourager et applaudir l'équipe de l'Entente Sannois Saint-Gratien dans ses prochains matchs à domicile.

## CFA 2

- **Samedi 9 février** contre Le Havre / Neiges au stade Michel Hidalgo (Sannois/Saint-Gratien).
- **Samedi 2 mars** contre le Paris FC
- **Samedi 23 mars** contre Évry
- **Samedi 13 avril** contre Fleury Merogis
- **Samedi 20 avril** contre Bastia
- **Samedi 11 mai** contre le Racing
- **Samedi 25 mai** contre Oissel

## DH

- **Dimanche 3 mars** contre Les Mureaux à 15 h 30



## L'OSSG Basket Club

**Le 2 février**, les seniors masculins joueront contre Bezons à 19 h 30, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier des Sports Jean-Claude Bouttier.

**Le 3 février**, les cadettes joueront contre Wasquehal à 14 h, pour le championnat de France.

**Le 16 février**, seniors masculins joueront contre Eaubonne à 19 h 30 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier des Sports Jean-Claude Bouttier.

**Le 23 février**, les seniors masculins joueront contre Corneilles à 19 h 30, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier des Sports.

**Le 24 février**, les cadettes joueront contre Paris à 13 h 30 et les seniors filles contre Aubervilliers à 17 h au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier des Sports.

Football  
Américain

**Samedi 9 février à 18 h**, les cadets des Gaulois rencontreront les Gladiateurs de la Queue en Brie au Stade A. Delaune.

**Samedi 16 février à 18 h**, les juniors des Gaulois rencontreront les Spartiates d'Amiens au Stade A. Delaune.

## Tennis de Table

**Championnat des jeunes :**  
**dimanche 10 février de 8 h à 13 h 30** au Gymnase de la Tour du Mail

**Championnat de Paris :** vendredi **15 février de 19 h à 1 h** au Gymnase de la Tour du Mail

**Championnat :** dimanche **24 février de 8 h à 15 h** au Gymnase de la Tour du Mail. ■



## Futsal

**Dimanche 10 février à 14 h**, Sannois rencontrera CFJ Persanaise au Gymnase Voltaire.



## RAPPEL DU RÈGLEMENT DE VOIRIE

L'arrêté du 17 juin 1992 du règlement de voirie est toujours en vigueur sur la commune de Sannois. Il s'impose :

- aux propriétaires et occupants des maisons et immeubles riverains des voies publiques,
- à toute personne physique ou morale ayant à occuper le domaine public communal,

→ à toute personne physique ou morale ayant à entreprendre des travaux sur les voies publiques et leurs dépendances.

Aussi, en période hivernale, les occupants des immeubles et maisons bordant les voies publiques doivent, par temps de gel, dans toute mesure de leurs possibilités, débarrasser les trottoirs de la neige et de la glace ou, à défaut, les rendre moins glissants

en y répandant du sel, du sable ou de la sciure de bois qu'ils doivent balayer au dégel (article 4).

Par ailleurs, les propriétaires sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs et caniveaux au droit de leur domicile notamment après la réalisation de travaux d'entretien et de coupe de végétaux et de haies (article 3). ■



Pour tout renseignement :  
Services Techniques : 01 39 98 20 60.

## INITIATIVE MISSION PATRIMOINE : LE CHOIX DE VACANCES UTILES

Si vous avez le sens de l'aventure et de l'entraide, ces projets sont faits pour vous. Mission patrimoine, est une initiative de **REMPART**, un réseau d'associations au service du patrimoine.

Vivre en commun une expérience de chantier, voici une manière de passer des **vacances utiles**, une occasion de concilier **tourisme responsable**, apprentissage de techniques traditionnelles, vie de groupe et rencontres ? Ni école, ni famille, le groupe constitué ne ressemble à aucun autre. Composé de bénévoles issus de pays différents, de cultures différentes, il est unique. Certes, il vous faudra fournir un effort physique, parfois vous dépasser ou même employer le système D, mais toujours sous le conseil d'animateurs et pour la bonne cause : **restaurer un site pour le rendre accessible au plus grand nombre.**

### LES CHANTIERS À L'ÉTRANGER

Sur les chantiers en France, il existe une véritable mixité linguistique. **Mais vous pouvez également partir à l'étranger faire un chantier.** Accueillis par des associations locales, sans vous ruiner, **vous pourrez contribuer à développer un projet de restauration ou d'archéologie.**

Devenir animateur de chantier, c'est possible...



Pour plus de renseignements,  
rendez-vous sur  
[www.rempart.com](http://www.rempart.com)

Le chantier est une expérience qui permet d'être plus autonome, de vivre en groupe et de prendre ses responsabilités. Pour tous ceux qui veulent aller plus loin dans cette expérience, REMPART propose un véritable cursus de formation qui vous

permettra de devenir animateur de chantier de bénévoles sur Monument Historique et à un stage « Pédagogie et organisation de chantier ». ■



**Jusqu'au 10 février**

**Exposition univers fantastiques infinis de Siudmak**

Musée Utrillo-Valadon – Entrée 1 €

**Jusqu'au 9 mars**

**Exposition : tout sur l'histoire du cirque en douze panneaux à lire**

Médiathèque

**Jusqu'au 16 février**

10h-12h et 14h-19h (Lundi au vendredi)  
10h-12h et 14h-18h (Samedi)

**Exposition collective de M. Depaully, G. Grupe et P. Autefage**

Entrée libre - Maison des Loisirs et des Arts



© Gilles Grupe

© Marcell Depaully



© Philippe Autefage

**Samedi 2 février**

19h30-22h30

**OSSG Basket Club : match des Seniors masculins Sannois contre Bezons**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

20h30

**Concert Barcella + Cabadz**

EMB : 12 €/15 €/17 €

**Dimanche 3 février**

à partir de 13h

**Banquet de la Saint-Vincent**

Organisé par les Compagnons de l'Asperge et du Vin  
Tarif : 62 € Renseignements et inscriptions à l'avance  
au : 01 34 11 18 01

Centre Cyrano

14h-18h30

**OSSG Basket Club : match des Cadettes championnat de France contre Wasquehal**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

**Mardi 5 février**

14h

**Thé Dansant avec l'Orchestre de Zinzin**

Plein Tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 € - Tarif Cyrano : 7 €

Centre Cyrano

**Mercredi 6 février**

16h-17h30

**Le café des Seniors**

Maison des Seniors - Renseignements et inscriptions :  
lundi et mercredi 9h-12h

CAS-26-28, avenue Damiette

**Jedi 7 février**

14h-16h

**Formation internet : initiation à la recherche documentaire (module 1)**

Médiathèque – sur réservation au 01 39 81 80 17

20h30

**Réunion du Conseil de Quartier Centre-ville**

Hôtel de Ville

**Vendredi 8 février**

11h

**Assemblée Générale de l'Accueil Sannoisien**

suivie d'un repas et d'un après-midi dansant

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien -  
15, avenue Damiette - 01 34 10 69 72

16h

**Conférence : « Rendez-vous autour du Livre : les écrivains venus du froid »**

Entrée libre

Médiathèque - renseignements - 01 39 81 80 17

20h30

**Réunion du Conseil de Quartier Voltaire**

Hôtel de Ville

**Samedi 9 février**

13h30-20h

**Tournoi annuel du dojo annuel interclubs**

Palais des sports J-C Bouttier

10h-13h et 14h-17h

**Stage de calligraphie**

Renseignements et inscriptions au 01 34 11 30 78

15h

**Conférence - « La vie scolaire pendant l'occupation allemande »**

+ Projection du film « libération de Sannois »

Centre Cyrano – Salle N° 6 – Entrée libre

18h

**Wanted rock : Dreadful silence + 6 :33 + Alt**

EMB : Entrée libre

14h30-17h

**Animation crêpes à la Médiathèque**

Médiathèque – sur réservation au 01 39 81 80 17

18h-23h30

**Football américain : les Gaulois de Sannois reçoivent Les Gladiateurs de La Queue en Brie**

Stade Auguste Delaune

18h

**Football : match de CFA2**

L'Entente SSG reçoit Le Havre Neiges

Stade Michel Hidalgo (Sannois/Saint-Gratien)

**Dimanche 10 février**

8h-20h

**Tournoi annuel du dojo annuel interclubs**

Palais des sports J-C Bouttier

8h-13h30

**Tennis de table : compétition championnat des jeunes**

Gymnase de la Tour du Mail

14h-17h

**Fustal : match de championnat Sannois contre CFJ Persanaise**

Gymnase Voltaire

**Mardi 12 février**

20h30

**Réunion du Conseil de Quartier Moulin/Bel Air**

Maison du Meunier (26 rue des Moulins)

À partir de 14h30

**Thé dansant avec l'Orchestre d'Alexandra Paris**

Plein Tarif : 8,50 € - Tarif réduit : 8 € - Tarif Cyrano : 7 €

**Mercredi 13 février**

10h30 (de 3 à 6 ans)

15h (6 ans et plus)

**Raconte-moi le mercredi**

Entrée libre - Médiathèque

**Jedi 14 février**

14h-16h

**Formation Internet : initiation à la recherche documentaire (module 2)**

Médiathèque – sur réservation au 01 39 81 80 17

**Vendredi 15 février**

14h-17h

**Stage d'encadrement à la MLA**

Renseignements et inscriptions - 01 34 11 30 78

15h-16h

**Chorale (1<sup>re</sup> séance)**

Résidence Utrillo

19h-1h

**Tennis de table : compétition championnat de Paris**

Gymnase de la Tour du Mail

20h30

**Concert « ABBA FOR EVER »**

Tarif Unique : 20 €

Centre Cyrano

20h30

**RENDEZ-VOUS JAZZIFIQUE**

**Concert Kouyaté + Neerman**

EMB : 6 €

**Samedi 16 février**

9h-12h et 14h-17h

**Stage d'encadrement pour débutants à la MLA**

Renseignements et inscriptions au 01 34 11 30 78

Tarifs Sannoisiens : 15,50 €/Non-Sannoisiens : 18,50 €

18h-23h30

**Football américain : les Gaulois de Sannois reçoivent Les Spartiates d'Amiens**

Stade Auguste Delaune

19h30-22h30

**OSSG Basket Club : les seniors masculins recevront Eaubonne**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

20h30

**Concert Disiz + Nemir**

EMB : 14 €/17 €/19 €

**Mercredi 20 février**

10h30

**Comptines et formulettes (0-3 ans)**

Médiathèque – sur réservation une semaine avant :

01 39 81 80 17

**Jedi 21 février**

10h30-12h

**Atelier prévention « Les gestes qui sauvent »**

Centre Cyrano – Salle N° 5 – Entrée libre

**Vendredi 22 février**

10h30-12h

**Atelier prévention « Les gestes qui sauvent »**

Centre Cyrano – Salle N° 5 – Entrée libre

20h30

**Concert Grems + Vicelov**

EMB : 14 €/17 €/19 €

**Samedi 23 février**

9h à 13h30

**Don du sang**

Centre Cyrano

11h-19h30

**Salon sannoisien du Vin et du Terroir**

Centre Cyrano

16h30-20h

**OSSG Basket Club : match Seniors filles contre Le Havre**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

19h30-22h30

**OSSG Basket Club : les seniors masculins recevront Corneilles**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

8h-15h

**Tennis de table : championnat**

Gymnase de la Tour du Mail

13h30-17h

**OSSG Basket Club : match des Cadettes championnat de France contre Paris**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

17h-20h30

**OSSG Basket Club : seniors filles contre Aubervilliers**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

8h-15h

**Tennis de table : championnat**

Gymnase de la Tour du Mail

13h30-17h

**OSSG Basket Club : match des Cadettes championnat de France contre Paris**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

17h-20h30

**OSSG Basket Club : seniors filles contre Aubervilliers**

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

15h à 20h

**Don du sang**

Centre Cyrano

**Lundi 25 février**

15h-16h

**Thé santé sur le thème de l'hypertension**

Centre Cyrano- Renseignements et inscriptions

01 39 98 35 00

15h à 20h

**Don du sang**

Centre Cyrano

**Mardi 26 février**

20h30

**« Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? »**

Renseignements au : 01 34 11 30 80

Centre Cyrano- tarif unique : 5 €

**Jedi 28 février**

10h30-12h

**Atelier prévention « Les gestes qui sauvent »**

Centre Cyrano – Salle N° 5 – Entrée libre

14h30-16h

**Atelier du rire**

Résidence Utrillo (ouvert à tous)



■ ANIMATIONS CULTURELLES  
01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano  
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr  
Musée Utrillo-Valadon  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Musée de la Boite  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Médiathèque municipale  
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org  
Maison des Loisirs et des Arts  
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique  
01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr  
EMB  
01 39 80 01 39 – com@emb.sannois.org –  
www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE/JEUNESSE  
01 39 98 20 70  
Service jeunesse  
animation-jeunesse@sannois.org  
Service scolaire  
affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES  
01 39 98 20 85 – sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS  
01 39 98 20 25 – politique.des.quartiers@sannois.org

■ SOLIDARITÉ  
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)  
01 39 98 35 00 –  
service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION  
01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?  
CONTACTEZ-NOUS  
01 39 98 20 48/21 02

# SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 17 JANVIER 2013

→ **Adhésion au subventionnement** de classes de découvertes écoles Gambetta – Emile Roux – Henri Dunant. Des classes de l'école élémentaire Gambetta vont organiser un séjour aux Esnèques à Courseulles sur Mer, à la découverte des lieux de mémoire et de l'environnement entre février et mars 2013. Des classes de l'école élémentaire Emile Roux, vont organiser un séjour à Megève à la découverte de la forêt et de la faune alpine en février 2013. Enfin, une classe de l'école élémentaire Henri Dunant, va organiser un séjour à la découverte des sports nautiques (voile), à la base de Cergy, en mars et avril 2013.

→ **Adhésion à la Réforme des rythmes scolaires.** Il apparait opportun pour la Ville de Sannois que la réforme des rythmes scolaires ne soit pas mise en œuvre dans l'urgence mais bien pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

→ **Adhésion au Logements communaux** – Fixation du montant du dépôt de garantie pour les associations sportives bénéficiant d'un logement communal.

→ **Approbation** pour le Centre de remise en forme Magic Form, 94 boulevard Gambetta - Convention pour la concession de places de stationnement sur le parking public Jean Moulin.

→ **Approbation** Logements communaux - Revalorisation des indemnités d'occupation.

→ **Renouvellement de la convention** de coopération N°109516300100 entre le pôle emploi de Saint Gratien et la Ville de Sannois pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013.

→ **Accord pour une Garantie d'emprunt** de la Société ERIGERE à la Ville pour garantir un prêt destiné au programme de réhabilitation de 65 logements collectifs pour l'immeuble sis 1-5 rue Saint-Denis – 2, rue d'Argenteuil à Sannois et ce, pour une durée de 25 ans, à partir du 15 octobre 2013 jusqu'au 15 octobre 2038

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

### UNION POUR SANNOIS

La sauvegarde de notre environnement est l'affaire de tous, y compris à l'intérieur des villes. C'est pourquoi chacun doit respecter les règles les plus élémentaires en matière d'ordures ménagères. Trop souvent encore, certains trottoirs de Sannois offrent un spectacle peu agréable.

Sacs publicitaires, fermés ou non, éventrés par les chiens, poubelles sorties trop tôt ; le manque de discipline pose des problèmes d'hygiène et d'environnement à l'ensemble des riverains. Particuliers, commerçants et industriels doivent se mobiliser pour faciliter la collecte des déchets ménagers. À ce titre, il est important de présenter des sacs poubelles fermés pour que tout épandage de leur contenu soit évité. Les récipients ou les containers doivent être étanches, munis d'un couvercle et stables, pour les commerçants. Enfin, il est essentiel de ne sortir ces déchets qu'à partir de 19 h, la veille du jour de ramassage.

Par ailleurs, nous tenons à remercier tous les agents des Services Techniques qui durant les jours de neige ont tout mis en œuvre pour que notre Ville continue de fonctionner le plus normalement possible et ont fait en sorte que vous puissiez vous déplacer en toute sécurité dans les rues de Sannois. Vous l'avez donc remarqué... l'hiver est bel est bien là ! C'est pourquoi nous rappelons qu'en cas de neige ou de verglas, il est important de penser à déneiger et à saler votre trottoir devant votre domicile.

**Robert Grémont,**  
Maire-adjoint aménagement urbain

### AGIR POUR LES SANNOISIENS

Les intérêts des adultes ne peuvent s'opposer à ceux de l'enfant, à la réussite de l'élève. La neutralité à laquelle a rappelé tous les acteurs de l'École, le ministre de l'Éducation nationale, suppose qu'on laisse de côté, les inerties politiciennes qui visent aussi les rythmes scolaires.

Puisque localement les membres de la communauté éducative s'accordent majoritairement à dire qu'en l'état les enfants ne sont pas suffisamment pris en compte dans la semaine réduite à 4 jours, puisque le gouvernement mobilise pour la rentrée prochaine une enveloppe de 250 millions d'euros pour accompagner les communes dès cette rentrée 2013 comment expliquer sinon par des intérêts particuliers et partisans le fait que des adultes veuillent gagner encore un an, perdre le bénéfice de cet accompagnement financier contre l'intérêt des enfants et des contribuables sannoisiens ?

Le temps scolaire occupe un quart du temps de l'enfant dans une journée scolaire mais à peine 10 % de son temps sur une année scolaire. Autour de ces 10 % s'organise non seulement l'ensemble de son emploi du temps, mais encore celui de nombreux adultes, sur une très large amplitude horaire. Si l'âge de l'enfant est une variable première et essentielle dans l'approche qui doit être faite des rythmes, l'organisation d'une journée respectueuse de ceux-ci doit tenir compte des temps forts de vigilance, des temps de moindre capacité de concentration intellectuelle, et introduire des plages de repos. Les habitudes d'inertie prises contre l'intérêt général par la majorité municipale UMP quand le suffrage universel n'a pas suivi son opinion doivent céder enfin la place à un travail concerté sur ces rythmes pour les faire évoluer dès septembre 2013. Refondons ensemble notre École, ici aussi, à Sannois !

**Bruno Brisebarre,**  
Conseiller Municipal  
Groupe socialiste et apparentés

### UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

#### Défendons notre système de santé !

À un an des élections municipales, le gouvernement a décidé d'engager une profonde réforme de l'organisation territoriale française. Aux côtés du projet de loi portant décentralisation et réforme de l'action publique, une modification des modes de scrutin sera examinée. Renforcement du fait intercommunal, euro-métropole, redécoupage des cantons, élection au suffrage universel direct des conseillers intercommunaux, les règles de la démocratie locale vont connaître de profondes modifications. Si ces bouleversements s'annoncent majeurs, la concertation qui a entouré leur préparation laisse à désirer, comme en témoigne le désaveu porté par les syndicats de fonctionnaires sur ce projet. Les tensions qui ont coûté si cher au gouvernement précédent pourraient-elles refaire surface ? Les élus communistes et républicains sont décidés à défendre la commune comme socle de la démocratie républicaine.

Il faut dire que les objectifs défendus par ces réformes restent encore trop ambivalents. À qui s'adressent-ils ? Aux citoyens et à leurs représentants ou aux puissances de l'argent ? En réalité, la nouvelle équipe gouvernementale commence à décevoir. Pour le gouvernement, les réformes institutionnelles devront contribuer à soigner les territoires malades d'une crise sans fin. La course effrénée aux réductions de dépenses publiques s'affiche comme une constante des gouvernements successifs. Cette méthode a montré toute sa perversité. Alors, faisons le vœu qu'en 2013, une autre voie pourra enfin s'ouvrir !

**Josiane Jeantils**  
Conseillère municipale,  
Groupe Communiste

## INFOS

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

**Assistante sociale**  
Permanences au Centre d'Action Sociale  
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins  
et un vendredi après-midi sur deux.  
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/  
01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

**Accueil CAF**  
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la  
Maison des services publics, Centre commercial  
"Les Raguenets".

### RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de  
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)  
Contact : 0 820 20 07 01.

### ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil  
d'administration et tout changement (adresse,  
conseil d'administration...) doit être signalé au :  
**Service des Relations Publiques :**  
01 39 98 21 01.  
Ces informations sont nécessaires pour la bonne  
gestion des dossiers.

### COMMERCE

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous  
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.  
Contact :  
Service Économie : 01 39 98 21 19.  
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

**Aide aux démarches administratives**  
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-  
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur  
rendez-vous uniquement  
01 39 98 35 00.



## Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration  
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque  
déchet :

### ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 :  
sortir le conteneur la veille de la collecte,  
à partir de 19 h (17 h pour les habitats  
collectifs). Il doit être rentré dans l'heure  
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

### EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :  
sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h.  
Il doit être rentré au plus tard avant 9 h,  
le lendemain matin.

### VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le  
conteneur, avec le bac jaune, la veille au  
soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure  
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

### JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,  
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,  
distribué à chaque habitant,  
est disponible en Mairie et peut être  
demandé au Syndicat Émeraude.  
En cas d'infraction, une verbalisation peut  
être effectuée sur la base du non-respect  
de l'arrêté municipal réglementant  
les heures de sortie et de rentrée des  
bacs roulants pour ordures ménagères  
(amende de 11 € à 35 €).

**Éco-site du Plessis-Bouchard** • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •  
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche  
et de 14 h à 18 h mardi et jeudi (horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) • Se munir d'une pièce  
d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92 / syndicat.emeraude@wanadoo.fr



### OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent  
pas les gravats, les blocs de béton, les  
déchets de végétaux, les toxiques qui  
sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être  
sortis la veille du jour de ramassage à  
partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage  
Secteur 1 : 7 février - Secteur 2 : 14 février -  
Secteur 3 : 21 février - Secteur 4 : 28 février.

### PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries,  
produits de nettoyage, produits  
phytosanitaires... : à déposer à l'éco-site  
du Plessis-Bouchard.

### ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, ils doivent être  
déposés dans une filière appropriée.  
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :  
lors de l'achat d'un appareil neuf,  
le distributeur a l'obligation de reprendre  
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :  
l'écran sera repris pour être recyclé.

### CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social  
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

## À L'HÔTEL DE VILLE...

### PERMANENCE DU MAIRE

**Yanick Paternotte**, Maire de Sannois  
- Président de l'Union des Maires du Val  
d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, le  
**lundi de 18 h à 19 h sans rendez-vous**  
à l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup> étage).

M. le Maire et ses adjoints vous donnent  
également **rendez-vous au marché le  
premier dimanche de chaque mois.**



### CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 28 février à 21 h - Hôtel de  
Ville - Salle du Conseil Municipal.**

Une synthèse du compte-rendu du  
précédent conseil est affichée sur les  
panneaux administratifs à l'extérieur de  
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la  
séance. Le compte-rendu intégral figure  
sur le site Internet de la ville :

**www.ville-sannois.fr**

## SERVICES DE GARDE

### MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des  
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin  
d'urgence** doivent composer le **15**. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral  
qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale  
urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins  
qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

**SOS Médecins 01 30 40 12 12**

**Le cabinet de votre médecin est fermé ?** Vous trouverez une **permanence à la Maison  
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor  
Dupouy (69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le  
samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

**L'hôpital Simone Veil (groupe hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose  
des consultations de médecine générale sans rendez-vous** sur son site de Montmorency,  
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service se situe au rez-  
de-chaussée du bâtiment A (bâtiment principal) au niveau du 1, rue Jean Moulin à Montmorency -  
**01 34 06 60 00.**

### PHARMACIES DE GARDE

**Les dimanches et jours fériés**, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes  
les pharmacies.

**Après 20 h**, quel que soit le jour, **le demandeur doit se rendre au commissariat  
d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour** (il s'agit d'un service d'urgence) et  
d'un justificatif d'identité.

## Un Mémo Tri pour jeter utile...

Où jeter quoi ? :  
un Mémo Tri  
permet, grâce  
à un onglet,  
de visualiser  
rapidement les consignes pour bien  
trier les déchets. Vous pouvez vous  
le procurer en Mairie.



### LA MAIRIE RECRUTE

- Une éducatrice de jeunes enfants diplômée  
(en remplacement).
- Un responsable d'équipe technique  
(Centre Cyrano).

**Adresser CV avec photo et lettre  
de motivation à :**

Monsieur le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc  
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.